

Information aux médias, 15 mars 2023

Embargo : 15 mars 2023, 6h

Les limites de l'engagement volontaire

Au début de la session de printemps, deux initiatives déposées par des cantons et visant à réduire la quantité de sucre ont été rejetées par le Parlement en dépit du fait que le sucre est nocif pour la santé et que la population suisse consomme deux fois plus de sucre que ne le recommande l'OMS. Plusieurs conseillères nationales sont inquiètes et ont réagi en déposant plusieurs interventions.

Les fabricants d'aliments sucrés, tels que les yoghourts, les céréales pour petit-déjeuner et les boissons sucrées, déclarent s'efforcent volontairement de réduire la teneur en sucre de leurs produits depuis quelques années. Il y a quelques jours seulement, divers producteurs de boissons se sont engagés, en signant la Déclaration de Milan, à réduire la teneur en sucre de 10 % sur l'ensemble de leur gamme de produits. L'Alliance alimentation et santé salue ces efforts. Toutefois, ces mesures prises volontairement sont loin d'être suffisantes, car la réduction n'est pas calculée par boisson, mais sur l'ensemble de la gamme de produits. Ainsi, la teneur en sucre du Coca-Cola, par exemple, peut rester au même niveau élevé. Avec une part estimée à 38 %, les boissons sucrées continuent d'être la majeure source de sucre ingéré en Suisse. Compte tenu du fait que la population suisse consomme deux fois plus de sucre que ne le recommande l'OMS, l'Alliance alimentation et santé estime qu'il est urgent de prendre des mesures supplémentaires.

Des conseillères nationales inquiètes

La consommation excessive de sucre nuit à divers systèmes d'organes et est donc en partie responsable de l'apparition de nombreuses maladies ainsi que de l'évolution défavorable de ces dernières. Cela provoque également des réactions du milieu politique : « En Suisse, environ 450 000 personnes souffrent de diabète de type 2. Une consommation excessive de sucre augmente le risque de développer cette maladie », déclare la conseillère nationale Léonore Porchet (Verts). La présidente de diabètevaud s'inquiète particulièrement pour les personnes qui consomment des aliments hautement transformés : « Ces aliments contiennent très souvent des sucres cachés. Mais qui sait que les pizzas surgelées ou autres plats préparés contiennent plusieurs grammes de sucre ? » Elle annonce qu'une intervention en la matière serait déposée lors de la session d'été. Comme les drogues, le sucre agit sur le centre de récompense du cerveau et a donc un potentiel addictif. « Le caractère addictif du sucre est scientifiquement prouvé. Il est d'autant plus important d'informer la population sur les effets de la consommation de sucre sur la santé », souligne la conseillère nationale Laurence Fehlmann-Rielle (PS). Dans une interpellation qu'elle vient de déposer, elle demande au Conseil fédéral de prendre des mesures pour mieux informer la population. Sophie Michaud Gigon, conseillère nationale (Verts) et secrétaire générale de la Fédération romande des consommateurs (FRC), ajoute : « L'information de toutes les consommatrices et tous les consommateurs est une condition préalable pour amorcer des changements et augmenter les compétences en matière de santé et d'alimentation. »

La Secrétaire générale de la FRC explique en outre que les produits dont le marketing s'adresse spécifiquement aux enfants contiennent en moyenne environ un tiers de sucre. Elle se réfère à une

étude de marché réalisée par les organisations de protection des consommateurs. A ce titre, elle prévoit de déposer une intervention sur le marketing enfants.

Les enfants ont besoin d'une protection particulière. En Suisse, environ un enfant sur six est en surpoids. Plus les enfants entrent tôt en contact avec le sucre, plus ils ont tendance à développer une préférence pour celui-ci. « Il est important de réduire la consommation de sucre le plus tôt possible pour que les enfants ne s'habituent jamais au goût sucré », déclare la conseillère nationale Manuela Weichelt (Verts). Dans une motion qu'elle vient de déposer elle invite le Conseil fédéral à adapter la législation de manière à ce que les aliments et les thés pour bébés ne doivent pas contenir de sucre ajouté.

Pour atteindre l'objectif de réduire la consommation de sucre en Suisse il est urgent de poursuivre les efforts sur le plan politique et de prendre des mesures qui vont bien au-delà de l'engagement volontaire.

Contact :

Stefanie Zehnder, collaboratrice scientifique au secrétariat de l'Alliance alimentation et santé,
031 350 16 00, info@allianzernaehrung.ch

[L'Alliance alimentation et santé](#) s'engage sur une base partenariale pour que l'alimentation durable et favorable à la santé soit promue au niveau politique en tenant compte des résultats scientifiques, et elle représente les préoccupations en la matière à l'extérieur. Ses priorités d'action sont l'alimentation durable, le Food Labelling, le marketing visant les enfants, le sucre et la prévention des maladies liées à l'alimentation.